

Questions orales

Nous avons des priorités à mettre en place. Comme gouvernement, nous avons choisi de venir en aide aux familles qui en avaient le plus besoin, en maintenant toutefois nos mesures sociales face aux services de garde pour enfants.

* * *

[Traduction]

LES NAVIRES NUCLÉAIRES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

La station de radio KRBD FM de Ketchikan a diffusé au cours de l'heure qui vient de s'écouler un avis à l'intention des navigateurs pour les prévenir qu'un sous-marin nucléaire de classe Los Angeles était sur le point de pénétrer dans les eaux de l'Alaska en passant par l'entrée Dixon, autrement dit par les eaux territoriales canadiennes.

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-elle expliquer comment il se fait que les autorités canadiennes aient été au courant de la présence de ce sous-marin nucléaire américain dans les eaux canadiennes depuis dimanche et pourquoi elles n'ont rien fait pour en aviser les navigateurs canadiens?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député est parfaitement au courant des mesures prises afin de protéger les bateaux de pêche canadiens en vertu d'un accord signé avec les Américains relativement à la navigation dans l'entrée Dixon. Il s'agit d'un différend bien réel. Nous estimons que ces eaux nous appartiennent. Eux estiment le contraire. Je n'apprends rien au député.

Pour des raisons de souveraineté, nous avons conclu avec les Américains un accord que nous jugeons très satisfaisant, en vertu duquel ils s'engagent à nous prévenir de toute manœuvre. Les choses en restent là. Nous surveillons régulièrement les mouvements des navires américains.

* * *

LE PROGRAMME D'ASSURANCE DU REVENU BRUT

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et a trait au programme d'assurance du revenu brut qui s'est révélé efficace, prévisible et négociable en banque; efficace, parce que le soutien est fondé sur des considérations individuelles et non

régionales; prévisible et négociable en banque, parce qu'il est calculé au printemps avant les semailles.

Étant donné que nous en sommes maintenant au 10 mars, étant donné que les semailles auront lieu bientôt et étant donné que les producteurs de l'Ouest ont besoin de savoir quel est leur revenu cible à l'hectare, le ministre peut-il dire quand seront annoncées les garanties de prix en vertu du Programme d'assurance du revenu brut?

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, le député pose une question importante. Comme il l'a dit, les agriculteurs voulaient un soutien prévisible, ils voulaient une protection individuelle et ils voulaient que le soutien dont ils bénéficient en vertu du PARB puisse être négociable en banque.

Un nouveau gouvernement a été porté au pouvoir en Saskatchewan. Il songe à faire apporter au PARB des changements qui ne permettront pas d'offrir un soutien aussi prévisible et aussi négociable en banque.

Il importe cependant de noter que le comité signataire national a reconnu qu'il s'agit de changements importants. Il sera nécessaire de faire modifier le programme national. Cela peut se faire selon une formule. Le gouvernement du Canada ne fera pas obstacle au gouvernement de Saskatchewan à cet égard.

* * *

LE LOGEMENT

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, il y a deux semaines, dans son exposé budgétaire, le ministre des Finances annonçait un programme permettant aux contribuables d'utiliser les fonds de leurs REER pour s'acheter une maison. On me signale que, à cause des règlements régissant les REER, certains contribuables pourraient ne pas pouvoir effectuer de retrait de leurs REER avant de conclure le contrat d'achat.

Le ministre est-il au courant de ce problème et peut-il prendre des mesures pour y remédier?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir attiré mon attention sur cette question. Je lui signale que les règles permettront aux contribuables de puiser dans leurs REER jusqu'à trente jours après la date à laquelle ils auront signé le contrat d'achat.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de FEDNOR. En 1987, le gouvernement, qui voulait reconnaître l'importance du développement régional, a mis sur pied un programme appelé FEDNOR. Ce programme se terminera à la fin de mars.